

Services	Prestations	Prix
Portage de repas	1 Ration journalière Repas + Portage	10,95€
	Portage du repas	3,45€
Aide à domicile Prestataire	1 heure Prestataire	23.85€
	1 heure Dimanche ou Férié	27.81€
	1 heure APA	23.85€
	Forfait déplacement pour une intervention de moins d'heure	3.00€
	1 heure Tarif national semaine	21€
	1 heure Tarif national dimanche ou férié	24€

Exonérations fiscales

La loi de finances pour 2017 prévoit un **crédit d'impôt de 50 % pour les dépenses d'aide à domicile. Un nouvel avantage fiscal pour ceux qui ne paient pas ou peu d'impôts.**

Le crédit d'impôt est généralisé à tous les bénéficiaires des services à la personne, sur les prestations payées à compter du 1^{er} janvier 2018, et impactera les impôts dus pour l'année 2019, prenant la forme d'un dégrèvement d'impôt et/ou d'un remboursement par le fisc (pour les personnes n'ayant pas ou peu d'impôts à verser).

Devis gratuit pour toute intervention mensuelle dépassant 100€
Pour un coût inférieur à 100€, un devis peut être établi, mais uniquement sur demande.